

Extrait de :

J. Van Rillaer, "Les désillusions de la psychanalyse". Éd. Mardaga, 2021, p. 340-344

Pour les références précises : voir l'ouvrage.

Les séances à durée « variable » de Lacan

Lacan analysait « didactiquement » plusieurs dizaines de postulants par jour. Au fil des années, les séances devinrent de plus en plus courtes, parfois minuscules. Comme un monarque, Lacan interrompait ses « sujets » selon son bon vouloir et les renvoyait à la séance suivante (parfois le même jour). La « formation » prit l'allure d'une production à la chaîne. Les candidats au titre d'analyste avaient à peine le temps de s'allonger et de dire quelques mots. Haddad, un lacanien resté absolument fidèle, témoigne de ce qu'il faut bien appeler un prodigieux business : « Depuis quelque temps, la durée de mes séances, déjà fort brève, se trouvait raccourcie à l'extrême. À peine pouvais-je dire trois ou quatre mots. Parfois la séance était levée avant même que je n'ouvre la bouche, par un "à demain" qui ne me laissait aucun choix » (2002, p. 367). De même, Godin, autre lacanien fidèle, confie : « La séance pouvait se clore sur le premier mot de rêve, voire avant même ce premier mot. Dans cette brièveté, nous les patients, les analysants, étions privés de quelque chose. Car si nous pouvions entendre notre voix, nous ne pouvions qu'à peine – à de rares moments – nous écouter parler » (1990, p. 49). Ce dévot justifie le rituel : « Ces séances ne permettaient pas de se complaire dans les mots et refusaient le plaisir douillet pris à dessiner d'esthétiques arabesques : l'Autre, dans son fauteuil, était pressé. La vitesse, la rapidité de ces quelques échanges interdisaient ce bénéfice habituel de la parole, l'impression d'être, comme une baudruche, regonflé » (1990, p. 67). Perrier, qui finira par tourner le dos, écrit : « Les séances dites courtes consistaient en un véritable compostage : le sourire et la poignée de main du maître. [...] Parfois, il se contentait de dire au revoir. Ah ! il savait manier son monde. Chacun était tellement fasciné par son personnage qu'à la limite on venait se faire oblitérer comme un timbre » (1985, p. 63 ; 97).

Pour ces postulants, l'essentiel était d'être reconnu « psychanalyste formé par Lacan » pour en tirer ensuite de substantiels bénéfices. Illustration : « Un jeune médecin, héritier d'une cinquantaine de millions et en analyse chez Lacan, avoue payer 400 francs [français anciens] des séances de dix minutes. Il y retourne, à des périodes où des choses particulièrement importantes émergent de l'inconscient, jusqu'à dix fois par semaine, ce qui représente une somme pouvant atteindre deux millions anciens par mois d'analyse » (Frischer, 1977, p. 246).

Lacan disait déjà en 1958 : « J'ai réussi en somme ce que dans le champ du commerce ordinaire, on voudrait pouvoir réaliser aussi aisément : avec de l'offre j'ai créé la demande » (Rééd. in 1966, p. 617) et dans l'*Acte de fondation* de sa propre École : « Ceux qui s'engagent ici se sentent assez solides pour énoncer l'état de choses manifeste : que la psychanalyse présentement n'a rien de plus sûr à faire valoir à son actif que la production de psychanalystes – dût ce bilan apparaître comme laissant à désirer » (1965, p. 86). Le principal but de ses analyses aura été la production massive d'analystes. Ce champion du marketing psychanalytique jubilait du coup porté

à l'IPA. Dès les années 1970, il avait réussi à noyer les analystes de l'IPA sous le nombre de ses disciples et avait fait de la psychanalyse française la psychanalyse lacanienne.

Lacan a justifié la pratique des séances « à durée variable » dès 1953 dans son célèbre discours de Rome : « L'analyste reste avant tout le maître de la vérité dont le discours du sujet est le progrès. C'est lui, avant tout, qui en ponctue la dialectique. Et ici, il est appréhendé comme juge du prix de ce discours. [...] C'est un fait qu'on constate bien dans la pratique des textes des écritures symboliques, qu'il s'agisse de la Bible ou des canoniques chinois : l'absence de ponctuation y est une source d'ambiguïté, la ponctuation posée fixe le sens, son changement le renouvelle ou le bouleverse, et, fautive, elle équivaut à l'altérer. [...] Et nous ne sommes pas seul à avoir fait la remarque que ce procédé rejoint à la limite la technique qu'on désigne sous le nom de *zen*, et qui est appliquée comme moyen de révélation du sujet dans l'ascèse traditionnelle de certaines écoles extrême-orientales. [...] Cette technique ne brise le discours que pour accoucher la parole » (1966, p. 313ss).

Schneiderman a donné deux versions de cette innovation. En 1978, quand il était lacanien : « Les séances courtes servent à intensifier la relation entre l'analyste et l'analysé, en la rendant plus imprévisible. Avec Lacan, la durée d'une séance peut varier d'une fois à l'autre. C'est encore un moyen qu'utilise Lacan pour détourner l'esprit du patient vers l'inconscient ». Renégat, en 2014 : « En modifiant de façon unilatérale sa pratique, Lacan faisait comprendre qu'il pouvait faire ce qu'il voulait parce qu'il était celui qu'il était. Des collègues croyaient qu'il représentait la vérité freudienne. D'autres y voyaient une pure provocation. Assurément, son intention était de montrer sa surnormalité » (p. 146).

Autre conduite de Sa Majesté décrite par Godin : dans trois pièces servant de salle d'attente, remplies du matin au soir, la plupart des clients patientaient debout. « Entre l'ordre de passage et l'ordre d'arrivée, il n'y avait qu'un rapport lointain, assez complexe, dont parfois nous cherchions à pénétrer la logique ou à la faire exister. Et cette recherche collective et individuelle se faisait, accompagnée par l'idée, à peine voilée, d'élaborer une sorte de cote d'amour. Mais, ici aussi, Lacan était déconcertant ; apparemment il y avait des patients dont il voulait se débarrasser au plus vite et le proclamait, et d'autres qu'il se réservait pour la bonne bouche » (Godin, 1990, p. 118). Godin ajoute que ces salles d'attente, qui ressemblaient à une salle de café parisien sans les boissons, exaspéraient plus d'un (p. 75). Rey manifeste ainsi son exaspération : « J'ai rencontré toutes sortes de gens chez Lacan. Parfois, ils encombraient son escalier, assis sur les marches, perdus en un rêve intérieur dont mon passage ne les tirait pas. Je vous chie dessus, je vous emmerde, je vous couvre d'excréments. Mieux : je vous encule » (1989, p. 65).

Au début des années 1950, les autorités de la *Société Française de Psychanalyse* (SFP) avaient constaté que Lacan menait un nombre considérable d'analyses didactiques et que la durée des séances était largement inférieure à la règle des 45 minutes. Les autorités psychanalytiques internationales avaient alors mené plusieurs enquêtes. À partir de 1953, les dirigeants de l'IPA ont plusieurs fois rappelé Lacan à l'ordre. Chaque fois, il y avait « promesses de Lacan, non tenues, bien sûr, puis colères, amabilités, injures, rapprochements, ruptures » (de Mijolla, 1982, p. 84). En juillet 1963, après dix années de mises en garde répétées, l'IPA retirait

définitivement à Lacan le titre de didacticien. Le document, intitulé la « Directive de Stockholm » (du nom du congrès où cette décision fut prise), précisait : « Le Dr. Lacan n'est plus désormais reconnu comme analyste didacticien. Cette notification devra être effective le 31 novembre 1963 au plus tard. Tous les candidats en formation avec le Dr. Lacan sont priés d'informer la Commission des études s'ils désirent ou non poursuivre leur formation, étant entendu qu'il sera exigé d'eux une tranche supplémentaire d'analyse didactique avec un analyste agréé par la Commission des études. Cette notification devra être effective le 31 décembre 1963 au plus tard » (*in ibidem*).

Lacan gardait le titre de « psychanalyste » de la SFP et de l'IPA, il pouvait continuer à analyser des patients et à donner ses séminaires, mais il fulminait et préparait sa riposte : la création de sa propre École.

Le 20 novembre, devant l'amphithéâtre bondé de l'hôpital Sainte-Anne, Lacan tenait un séminaire au cours duquel il se déclara victime d'une « excommunication » comparable à celle infligée par les autorités rabbiniques à Baruch Spinoza. Sept mois plus tard, le 21 juin 1964, c'était le grand coup de théâtre autocratique. Lacan proclamait la création de sa propre société de psychanalyse, qu'il présidera jusqu'à sa dissolution, par lui-même, en 1980, peu avant sa mort. Il ne mit plus aucun frein à sa frénésie du commerce des didactiques, recevant jusqu'à 80 analysants par jour. En outre, il ouvrait les bras à tout qui se voulait devenir psychanalyste. Il se montrait particulièrement séducteur à l'endroit des philosophes, des mathématiciens et des agrégés de droit. La distinction entre analyse didactique et analyse thérapeutique était abrogée. Sous prétexte de balayer la bureaucratie « ipéiste », la hiérarchie autoritaire et les règles rigides, Lacan déclarait qu'il n'était plus nécessaire d'être psychanalyste, ni même en analyse, pour pouvoir s'inscrire au titre de membre de son École. Simplement il distinguait trois types de membres : les « analystes de l'École » (AE), reconnus par un jury d'agrément, les « analystes membres de l'École » (AME), garantis par l'École, et les « analystes praticiens » (AP), qui s'autorisent d'eux-mêmes (cf. Perrier, 1985, p. 56). Son « ouverture » aux philosophes et aux lettrés allait lui permettre de noyauter les médias et les hautes sphères du pouvoir en France.

Lacan et ses disciples ont toujours passé sous silence la véritable cause du refus par l'IPA de continuer à agréer les didactiques de Lacan au-delà de 1963. Par exemple, J.-A. Miller, pour qui, rappelons-le, « les faits bruts n'existent pas, tout est légende », écrit en 2011 dans « Vie de Lacan » : « L'Association internationale, Vatican de la psychanalyse, alors basée à Chicago, persécuta celui qu'elle voyait comme un nouveau Luther, entré en dissidence, et le chassa – ou plutôt voulut l'émasculer comme analyste, en lui interdisant, par une directive sans appel émise de Stockholm le 2 août 1963, de former dorénavant des analystes. Cela fut sans doute bouleversant à l'époque : le groupe analytique auquel Lacan appartenait disparut ; la moitié se réfugia sous l'aile de l'Internationale ; les autres entrèrent dans l'École que fonda Lacan le 21 juin 1964 » (2011, p. 340).